Lettre adressée au DJES :
Sébastien Beuchat
Florence Dapples
Philippe Veuve

Léman, le 20 mars 2024

Pollution plastique dans la réserve naturelle des Grangettes

Madame,
Messieurs,

Lors du traditionnel nettoyage de la roselière des Grangettes organisé par Pro Natura, nos deux associations se sont coordonnées pour effectuer un ramassage plus approfondi des déchets plastiques dans la réserve.

Au total, pas moins de 830 kg de plastique ont été retirés du site, représentant environ 200'000 éléments de ce matériau qui n'a rien à faire dans la nature. Pour la plupart, les déchets récoltés sont déjà fortement fragmentés, laissant supposer qu'ils sont présents dans l'environnement depuis un certain temps. Toutefois, il est encore possible d'identifier certains objets, parmi lesquels :

- Objets issus de la **construction et agriculture** :
  - Plus de 500 kg de déchets provenant des chantiers et de l'agriculture (morceaux de bâches, polystyrène…).
  - 38 fibres plastiques utilisées pour le béton projeté sur un échantillon de 2m^2 (soit par extrapolation 57'000 fibres sur le linéaire de 1'500 mètres de rives)
- Objets issus des **eaux usées**
  - Plus de 38'000 cotons-tiges estimés
  - Des centaines de biomédias filtrants utilisés dans les STEP
- Objets issus de la pratique des **activités de loisirs**
  - Des centaines de douilles de chasse composées de plastique

Ces résultats nous surprennent par leur ampleur bien que les premiers résultats de l'étude «Pla'stock» de l'ASL parus en 2023 indiquent que la plage de l'Empereur, située au cœur de la réserve, présente la plus forte concentration en plastique autour du lac.

Afin de réduire l'arrivée de ces plastiques dans l'environnement, nous souhaiterions savoir si des mesures sont prévues ou sont déjà mises en œuvre sur les chantiers et les exploitations agricoles de la région pour limiter leur émission.
Par ailleurs, pourriez-vous nous indiquer si des suivis sont envisagés (ou déjà réalisés) afin de connaître la quantité de plastiques passant par les déversoirs d'orages et les rejets de STEP.

Concernant, les douilles de chasse, nous avons appris qu'au sein de vos services, une étude est en cours pour en déterminer la provenance. Nous nous en réjouissons et souhaiterions, si possible, être tenus informés des résultats obtenus.

Nous sommes conscient-es qu'une part non négligeable du plastique présent est charrié par le Rhône, parfois sur de longues distances, mais il nous semble essentiel que des mesures soient prises aussi dans notre région afin de réduire autant que possible la présence de plastique dans la nature.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ces problématiques. Une visite sur le site des Grangettes peut également être organisée afin de vous rendre compte de visu de l'étendue de cette pollution.

Vous remerciant par avance de votre retour, nous vous adressons, Madame, Messieurs, nos salutations distinguées.

Suzanne Mader-Feigenwinter
ASL - Secrétaire générale

Romain Dupraz
Pro Natura - Gestionnaire des réserves naturelles